



CHARTRE DES PARENTS

SAISON 2023 – 2024

TOUT PARENT S'ENGAGE A :

- 1 – Retourner rapidement le dossier d'inscription de leur(s) enfant(s) en début de saison afin de faciliter son/leurs inscriptions auprès des instances fédérales.
- 2 - Accompagner les enfants jusque dans la salle et s'assurer de la présence des entraîneurs.
- 3 – Prévenir des absences de l'enfant.
- 4 – Laver le jeu de maillot de l'équipe en suivant le planning établi par le parent référent.
- 5 – Assurer le transport des joueurs de l'équipe dans la saison en respectant le planning établi.
- 6 – Refuser la violence verbale et physique dans les tribunes, encourager l'équipe et ne pas critiquer l'individu.
- 7 – Se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, entraîneurs et adjoints de l'équipe dont fait partie leur enfant, que vis-à-vis des adversaires et des arbitres, ce qui contribue de manière importante à la bonne image du club.
- 8 – Accompagner leur(s) enfant(s), dans la mesure du possible, lors des matchs auxquels il(s) participe(nt) et collaborer avec l'entraîneur pour l'organisation des déplacements de l'équipe.
- 9 – S'abstenir d'intervenir en quoi que ce soit dans les décisions sportives prises par l'entraîneur (composition de l'équipe, remplacement d'un joueur en match, etc...)
- 10 – S'intéresser et participer à la vie du club et des autres équipes, participer à l'organisation des manifestations du club (Fête du basket, tournois)
- 11 – Prendre connaissance des informations communiquées via email, Newsletter, site web ou Facebook.

AL ANSE BASKET

867, avenue de l'Europe – 69480 ANSE

www.al-anse-basket.fr / secretaire@al-anse-basket.fr

Numéro d'Association : W692002129